



CCAS DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le 27 novembre 2025 à 18h00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 20 novembre 2025, s'est réuni dans la salle des commissions n°1 en mairie, sous la présidence de Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration <i>1 siège vacant : représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département</i>	16	Date de la convocation : 20 novembre 2025
Nombre de présents	12	
Nombre de pouvoirs	1	Date de la publication : 05 décembre 2025
Suffrages exprimés	13	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Mme Marylène HENAULT, Mme Aline DUZERT, M. Patrice BOUCAU, Mme Gisèle CAMIADE, M. Dominique DUBROCA, Mme Maria OREA, M. José PEREZ, M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Jean Pierre LAFARGUE, M. Jean Paul USSEL

ABSENTS ET EXCUSES :

M. Julien DUBOIS, M. Julien RELAUX, M. Didier ZARZUELO, M. Pierre STETIN

POUVOIRS :

M. Julien RELAUX à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent DUBOIS

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatifs aux agents non titulaires,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 25 novembre 2025,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les tableaux des effectifs en prenant en compte plusieurs paramètres :

- **les postes budgétés** avec les suppressions de poste liées à des départs (retraites, mutations...), des changements de grade (nominations suite à avancement de grade, concours, promotion interne) et les créations de poste

- **les postes pourvus** suite à des départs, arrivées, mise en stage...

SUR PROPOSITION DE MME PECHAUDRAL-DOURTHE SARAH, VICE-PRESIDENTE DU CCAS, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 13 VOIX POUR,

Article 1 : approuve

- **les suppressions de postes**

FILIERES / GRADES	CATEGORIE	NOMBRE	SERVICE
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Assistant socio-éducatif	A	1	CCAS
Cadre de santé	A	1	EHPAD
Infirmière en soins généraux	A	1	EHPAD
Puéricultrice	A	2	Crèche
Psychologue hors classe	A	1	Crèche
Psychologue de classe normale	A	1	EHPAD
Educatrice jeunes enfants	A	2	Crèche
Aide-soignante de classe normale	B	1	EHPAD
Agent social	C	2	EHPAD
Agent social ppal 2 ^{ème} classe	C	2	EHPAD et crèche
Agent social ppal 1 ^{ère} classe	C	2	CCAS et EHPAD
Auxiliaire de soins ppal 2 ^{ème} cl.	C	1	EHPAD

FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique	C	1	Crèche
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	Crèche

- les créations de postes

FILIERES / GRADES	CATEGORIE	NOMBRE
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Adjoint administratif	C	1

- les postes pourvus suite à des départs, arrivées, mise en stage...

Article 2 : adopte les tableaux des effectifs du CCAS de Dax ci-annexés.

Article 3 : autorise Monsieur le Président du CCAS à signer tout document y afférent.

Article 4 : indique que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Secrétaire de séance,
Laurent DUBOIS**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**

**Le Président du CCAS,
Julien DUBOIS**



« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture
040-264000860-20251128-20251127-13-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025